AUTOMNE 2023
#28

Vivre THOIRY

Votre magazine municipal

GRANDS PROJETS : DÉBUT DES TRAVAUX

1 PATRIMOINE Suite aux travaux de rénovation, l'inauguration de l'église Saint-Maurice s'est tenue le 21 mai, en présence de Monseigneur Roland, évêque de Belley Ars et des conseillers Régionaux, M. Dunand et Mme Etcheberry. **2 EN ROUTE POUR LE COLLÈGE** Au mois de juin, avait lieu la cérémonie de remise des prix aux CM2 qui ont rejoint le collège à la rentrée. **3-1 et 3-2 JOURNÉE MONTAGNE** Rendez-vous était donné au chalet communal de Narderans le 3 juin, avec un accueil chaleureux par les Amis de Narderans. **4 CME** Les jeunes conseillers municipaux étaient aux 1ères loges de la cérémonie du 14 juillet. **5-1 et 5-2 RENTRÉE SCOLAIRE** 640 élèves ont rejoint les bancs des écoles maternelle et élémentaire le 4 septembre. Bonne année scolaire à tous.

Grands projets : c'est parti !

En cette rentrée, j'ai le plaisir de vous annoncer que les travaux de l'église Saint-Maurice sont totalement terminés avec la restauration des retables. Du côté de la plaine du Creux, vous avez pu découvrir que les salles associatives sont en cours de pose/raccordements et que la mise en place du chantier de construction de la salle des fêtes a débuté. Ces travaux entraînent malheureusement quelques contraintes : le parking du complexe est condamné jusqu'au 15 novembre. Je sais pouvoir compter sur votre patience jusqu'à la remise en service d'un nouveau parking. Durant l'été, les écoles ont fait l'objet de travaux, dont les plus importants ont consisté à la rénovation du self à l'école des Gentianes qui a pu être livré à temps pour la rentrée.

L'automne sera chargé. La place du Souvenir fera peau neuve et les travaux d'accessibilité débuteront le 13 novembre. Les travaux de rénovation de l'hôtel de ville, précédant la requalification de la rue Briand Stresemann et du parvis de la mairie, débuteront eux aussi cet automne. Pour des raisons de sécurité nous avons dû prendre une décision difficile qui nous attriste : les 3 platanes malades et haubanés nécessitent qu'ils soient remplacés par de jeunes arbres. Enfin, le parc des séquoias fera l'objet de la construction de la nouvelle bibliothèque. Un espace de jeux sera préservé.

Vous l'avez compris, la commune rénove son patrimoine et modernise les équipements publics à votre service. Cela implique des contraintes liées aux travaux sur les différents secteurs concernés. J'en appelle à la bienveillance de tous pour que tout se déroule le plus sereinement possible.

De nouveaux temps d'échange et de concertation sur les projets seront proposés par l'équipe municipale.

Je vous laisse découvrir les événements qui ont rythmé notre été et ceux à venir et j'aurai plaisir à vous y retrouver.

MURIEL BÉNIER
MAIRE,
CONSEILLÈRE DÉPARTEMENTALE

Magazine municipal d'information de la ville de Thoiry
Parution trimestrielle • Édité à 3 600 exemplaires.

Hôtel de ville
374, rue Briand Stresemann • 01710 Thoiry • 04 50 41 21 66
mairie@mairie-thoiry.fr

Directeur de la publication
Muriel BÉNIER, Maire de Thoiry

Rédaction
Service communication

Photographies
Service communication • iStock • Sauf mentions spéciales

Charte graphique mise en page & impression
Région AURA • Pagina Communication

Impression
Imprimé sur un papier issu d'usines ISO
14 001 respectant les règles de la gestion forestière durable.

SOMMAIRE

P 4-7
S'informer
P 8
English Digest
P 9
S'exprimer
P 10
Les journées du patrimoine
Thoiry insolite
P 11
Le monument aux morts a 100 ans
P 12-13
Vue d'ensemble sur les projets et travaux
P 14
Requalification paysagère : place du Souvenir
Requalification paysagère : phase 2
P 15
Des tableaux acoustiques façon "Arcimboldo"
P 16
Rénovation : bénéficiez d'une réduction de Taxe foncière
P 17
Point sur les Déclarations d'Utilité Publique
P 18-19
Courir à Thoiry 2023
Fête de la musique 2023
P20-21
Zik en Creux 2023
P22
St-Maurice en fête 2023
P 23
Expédition Atlantea
P 24
Fleurissement des particuliers : sortie 2023
P 25
Un hiver à Thoiry
Hiver les bons gestes
P 26
L'ADAPA vous accompagne
Seniors Inscriptions aux animations
P 27- 28
Agenda et État civil

2024 : Le recensement, c'est important !

Le recensement est une collecte annuelle d'informations qui concerne l'ensemble des communes sur une période de cinq ans. **A Thoiry, la prochaine campagne aura lieu du jeudi 18 janvier au samedi 17 février 2024.**

Le recensement de la population est organisé et contrôlé par l'INSEE, sous la responsabilité de l'État. Les communes préparent et réalisent l'enquête sur le terrain, qui permet **de compter toutes les personnes qui habitent sur le territoire français, toutes nationalité ou situation administrative confondues.** Le recensement permet aux collectivités de **connaître les caractéristiques de la population** (âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement…) **pour prendre des décisions adaptées et prévoir ainsi des équipements** qui répondent aux besoins de ses résidents (écoles, transport, seniors...). C'est à **partir des chiffres du recensement** qu'est calculée **la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) : subvention de l'État pour le fonctionnement des communes. Votre participation est obligatoire et importante** car toute personne non recensée représente un manque à gagner pour la collectivité et limite de fait les services et équipements proposés.

Du 18 janvier au 17 février, répondez aux questionnaires qui vous seront soit remis en main propre par les agents recenseurs soit déposés dans votre boîte à lettres. Il sera possible de répondre par internet.

Recrutement d'agents recenseurs

La commune de Thoiry figure parmi les villes dont le recensement de la population est prévu pour 2024, entre le jeudi 18 janvier et le samedi 17 février. L'enquête de recensement a pour objet de **collecter pour toutes les adresses postales de la commune, les réponses à 2 questionnaires : la feuille de logement et le bulletin individuel.** Afin de mener à bien cette opération, **la commune recherche 14 agents recenseurs dont le rôle est de collecter, sur une zone définie de la commune** comportant 250 à 300 logements, les résultats des questionnaires, au format papier ou en incitant à les remplir en ligne sur une plateforme dédiée. L'enquête est préparée et supervisée par la mairie ; les agents recenseurs sont en lien direct avec un coordonnateur communal. Recrutés par la collectivité sur la période du 18 janvier au 17 février 2024, les agents recenseurs bénéficient d'une rémunération.

Intéressés ? Postulez dès à présent

- Par courrier : Mme le Maire Mairie 374 rue Briand Stresemann 01710 Thoiry
- Par courriel : mairie@mairie-thoiry.fr

Taxe foncière : pourquoi augmente-t-elle ?

Le montant de votre taxe foncière est calculé en multipliant la base imposable du bien (valeur locative cadastrale) par les taux d'imposition applicables. La valeur locative cadastrale déterminée par les services de l'État, représente le niveau de loyer théorique que la propriété concernée pourrait produire si elle était louée. Les valeurs locatives cadastrales sont revalorisées chaque année via un coefficient forfaitaire qui correspond à l'évolution de l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) publié par l'INSEE au mois de novembre précédent la taxation. En 2023, le coefficient de revalorisation a été fixé à 1,071, soit une augmentation forfaitaire de 7,1 % de la base taxable. Le taux communal n'a en revanche fait l'objet d'aucune augmentation. L'ensemble de ces informations figurera en annexe de votre taxe foncière.

Horaires de la bibliothèque

Les horaires d'ouverture au public de la bibliothèque municipale ont changé. Retrouvez vos ouvrages préférés, à consulter sur place ou à emprunter les :

- Mardis, jeudis et vendredis de 16 h 30 à 18 h 15
- Mercredis de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h 15
- Samedis de 10 h à 13 h.

Recensement

Un logement = un questionnaire
Chaque personne du foyer (y compris mineurs) = un questionnaire.

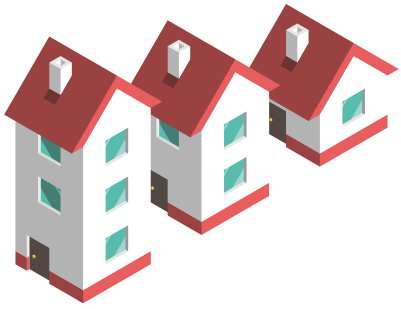

Cérémonie des nouveaux habitants

Vous avez emménagé à Thoiry depuis novembre 2022 ?
Faites-vous connaître à l'accueil de la mairie ou par courriel : service.communication@mairie-thoiry.fr et assistez à **la cérémonie des nouveaux habitants.** Elle aura lieu autour d'un petit déjeuner **le samedi 18 novembre à 10 h à l'espace municipal de convivialité** - 250 rue de la Gare (à côté de la maison de santé). Ne ratez pas cette occasion de découvrir votre nouvelle commune, ses services, et ses équipements. Cette matinée permet également de venir à la rencontre de l'équipe municipale et de découvrir les divers projets en cours et à venir.

Des appuis-vélos à votre dispo

Afin de favoriser les déplacements en mode doux, la municipalité a installé des appuis vélos. N'hésitez plus à circuler à vélo par peur de ne pouvoir le stationner en toute sécurité.

Des appuis vélos sont à votre disposition :

- Au complexe sportif
- Sur la voie verte : rue de la Gare et placette face à la rue de la Croix
- À l'accueil municipal de loisirs
- Près de l'école maternelle
- Devant la maison municipale de santé
- Sur la place de l'hôtel de ville
- Sur la place de la salle des fêtes
- Sur la place de l'Église
- À l'école municipale de musique
- Aux arrêts de bus : place des Orchidées, rue de la Gare/ Pierraz-Frettaz et Vi de Sales, côté Alpes et Jura
- Sur le parking de depart de randonnée En Molie

De nouveaux appuis vélos seront installés place du Tiocan, parking du Stade, ancienne école de Fenières, à l'arrêt de bus place d'Allemogne et en renforcement autour des bâtiments publics.

Nouveaux panneaux historiques

Le patrimoine Thoirysien est mis à l'honneur. Découvrez ou re-découvrez Thoiry au fil des 19 panneaux historiques qui ont été installés en 2023 sur la voie verte, rue Briand Stresemann, place du Souvenir et place de l'église. Réalisés à partir de photographies et de documents d'archives, ils permettent de comprendre l'histoire, les métiers, les lieux symboliques qui ont fait évoluer notre commune et lui donnent son identité.

19 C'est le nombre total de panneaux historiques installés en 2023

Echo du Reculet : l'harmonie recrute

L'association, qui travaille chaque année un répertoire différent et varié, est à la recherche de nouveaux musiciens. Les répétitions ont lieu tous les mercredis de 20 h à 22 h à l'école municipale de musique, pour préparer le concert annuel donné au printemps. Au mois de juin, les séances de travail sont remplacées par des petits concerts de quartier en plein air et l'association participe aux festivités et aux cérémonies de la ville. Vous jouez d'un instrument à vent, êtes percussionniste, ou apprenti chef ? Contactez echo.du.reculet@gmail.com

Moustiques-tigres : se protéger

L'ARS (Agence Régionale de Santé) a signalé la présence de moustiques tigres sur la commune de Thoiry.

Au-delà des nuisances qu'il peut générer au quotidien, le moustique tigre peut véhiculer des maladies virales (dengue, chikungunya, zika) qu'il peut contracter en piquant une personne contaminée suite à un voyage dans les zones tropicales et transmettre par piqûre à une autre personne. Le moustique tigre colonise chaque printemps les petits contenants naturels ou artificiels de toutes formes situés près des habitations et susceptibles de se remplir d'eau. Le moustique tigre évolue ensuite dans un périmètre de 150 mètres autour de son lieu de naissance. Afin d'empêcher son développement il est nécessaire de prendre quelques précautions :

- Mettez à l'abri ou supprimez tous les contenants où l'eau peut s'accumuler : soucoupes pour les pots de fleurs, pneus, bâches, jouets, mobilier de jardin, pieds de parasols, etc.
- Vérifiez le bon écoulement des eaux de pluie (gouttières, regards, caniveaux …) et entretenez votre jardin (taille, débroussaillage, élimination des déchets végétaux).
- Changez l'eau des fleurs une fois par semaine.
- Couvrez les bidons, citernes, bassins de récupération d'eau de pluie ou piscines gonflables hors d'usage et retournez les arrosoirs et brouettes.

Élagage et lignes électriques

Répondant à un souci de qualité de la distribution de l'électricité, l'élagage permet de garantir la sécurité des personnes et des biens à proximité des lignes électriques.

Ainsi l'élagage d'arbres plantés sur une propriété est à la charge des propriétaires si :

- La plantation de l'arbre est postérieure à celle de la ligne électrique
- Le réseau est situé sur le domaine public alors que l'arbre concerné est sur le domaine privé, avec des distances entre les branches et la ligne inférieures à 1 m pour une ligne basse tension ou inférieure à 2 m pour une ligne haute tension.

Les arbres malades (scolyte de l'epicea) doivent être abattus et évacués, particulièrement lorsqu'ils sont à proximité d'un réseau électrique. La responsabilité civile, financière et pénale du propriétaire de l'arbre serait mise en cause par Enedis en cas de chute occasionnant des dégâts.

Pour plus d'informations :
Accueil Distributeur Enedis Alpes
Tel : 09 70 83 19 70

Major projects : here we go!

I'm pleased to announce that, with the restoration of the altarpieces, the work on our Saint Maurice church has been completed. For the Plaine du Creux, you will have noticed that the Associations' building is currently being finalised and that work has begun on the construction site for the new salle des fetes. Unfortunately, this means that the sport complex's car park will be closed until 15 November. I know I can count on your patience until it is back in service. Over the summer, work was carried out in our schools, most notably the refurbishment of the self-service canteen at the École des Gentianes. This was completed in time for the start of the new school year.

It's going to be a busy autumn. The Place du Souvenir will be getting a facelift, with work to improve accessibility to start on November 13. The Town Hall, and the area in front, will also be undergoing renovation work this autumn. Sadly the 3 diseased, guyed plane trees will have to be replaced by new, young trees. This will be followed by work on the Rue Briand Stresemann. Finally, a new library will be built in the Sequoia Park, while preserving the area of the playground. As you will have realised, the commune is refurbishing many of its heritage buildings and modernising the public facilities available to you. This means that work in different sectors will cause some inconvenience. I appeal to everyone's understanding to ensure that everything goes as smoothly as possible.

Keep an eye out, as the local council will continue to hold discussions and consultations on all its projects. Inside you will find a recap of the events that happened over the summer as well as information about future events. I look forward to seeing you there.

ÉDITO

2024: The census is important!

The census is a yearly data-gathering exercise carried out in all local authorities. In Thoiry, the next census will take place from Thursday 18th January to Saturday 17th February 2024. The government is responsible for the census, which is organised and controlled by INSEE.

Local councils prepare and carry out the survey in their areas. This ensures that every person living in France, regardless of nationality or administrative status, is counted. The census enables local councils to identify its demographic characteristics (age, occupation, means of transport used, housing conditions, etc.) and thus enables them to take appropriate decisions and plan facilities that meet the needs of their residents (schools, transport, senior citizens, etc.).

The census figures are also used to calculate the Dotation Globale de Fonctionnement (DGF), the state subsidy given for the running of local government. Your participation is important, anyone who is not included in the census represents a loss of income for the community, limiting the services and facilities offered.

From the 18th January to 17th February, please be sure to answer any questionnaires handed out by the census officers.

Unis Pour Thoiry Pays de Gex

En cette période de mi-mandat, nous vous confirmons le bon avancement des actions que vous avez plébiscitées en 2020. Celles-ci deviennent des réalisations concrètes et nous nous projetons vers de nouveaux projets devenus nécessaires au fil des années. Tout cela est possible grâce à vos retours et à notre gestion saine et responsable des finances publiques.

En effet, tous ces projets nécessitent en amont des moments d'échanges, des "balades" sur le terrain où nous vous questionnons, vous interrogerons sur votre vision. Depuis 2021 vous avez pu intervenir au sein de "Thoiry évolue avec vous" et sur d'autres thèmes via des réunions publiques, balades urbaines …

C'est sous cette dernière forme que le 17 juin nous vous avons présenté notre bilan de mi-mandat. Votre participation active a conforté notre mobilisation et notre engagement à votre service. Vous l'avez compris, nous œuvrons avec vous dans l'intérêt général. Nous vous rendons compte. Cela en privilégiant le contact humain.

Réenchantons Thoiry

La liste Réenchantons Thoiry n'a pas communiqué d'article pour cette édition.

Les journées du patrimoine 2023

Samedi 16 septembre, les Thoirysiens étaient invités à découvrir Tulliacum devenu Toiriaco puis Thoiry à l'occasion des journées européennes du patrimoine. Sous la houlette de Madame le Maire, M. Jean Romand-Monnier, conseiller municipal, Thoirysien de naissance et passionné d'histoire et de patrimoine, a conté Thoiry au fil du temps.

L'histoire débute en -11500 avec le retrait du glacier du Rhône qui laisse sur son chemin des blocs erratiques, que vous pourrez découvrir avec la création de la balade des pierres à cupules, en cours d'élaboration. Elle est semée de conquêtes et d'occupants de toutes nationalités : Romains, Gaulois, Mérovingiens, Savoyards, Bernois, Autrichiens, Suisses… se succéderont à Thoiry jusqu'en 1814 où le Pays de Gex est rattaché au département français de l'Ain.

Le patrimoine bâti et naturel, témoin de l'histoire, n'est pas oublié et peut se redécouvrir sur les panneaux historiques de la ville : l'église, l'hôtel Léger, la maison Lacrevaz, le Puits Mathieu, la croix du Reculet, Narderans…

Vous avez raté l'édition 2023 ?
Guettez les journées du patrimoine 2024 ! •

Thoiry insolite

Durant la balade de découverte du patrimoine, un petit quizz a été proposé aux participants. Saurez-vous répondre aux questions posées ?

1. **Combien de prix Nobel sont venus en visite officielle à Thoiry et qui étaient-ils ?**

4 : Marie Curie : prix Nobel de Physique 1903 et de chimie 1911, Albert Einstein prix Nobel de physique 1921, Aristide Briand et Gustav Stresemann : prix Nobel de la Paix conjointement en 1926

2. **En quelle année a été évoqué pour la première fois un projet de tramway entre Meyrin et Thoiry ?**

On trouve dans les archives communales, traces de délibérations mentionnant ce projet en 1899

3. **Vrai ou Faux : un projet de train reliant Thoiry au Reculet a été imaginé ?**

Vrai : en 1893, nos aînés imaginaient une liaison Thoiry-Reculet par un chemin de fer

4. **Qu'est-il advenu de l'église en 1789, après la Révolution Française ?**

Le clocher a été abattu et l'église a été transformée en… magasin

5. **Combien de rivets compte la croix du Reculet pour la maintenir assemblée ?**

2800. •

Le monument aux morts a 100 ans

Érigé face à la mairie en 1923, le monument aux morts a été déplacé sur l'actuelle place du Souvenir en 1985 à l'occasion des travaux de modification du cœur de village.

À l'issue de la Grande Guerre, on dénombre 10 millions de morts et 21 millions de blessés. Le conflit a laissé un profond traumatisme aux sociétés d'après-guerre. En France, afin de se souvenir, des concours sont lancés dans les communes afin d'ériger entre 1920 et 1925 plus de 35 000 monuments aux morts.
Les monuments aux morts se veulent des tombes symboliques où l'on retrouve un socle, symbolisant une tombe, des symboles de la patrie et du deuil ainsi que des inscriptions. Le monument de notre commune est réalisé en pierre de Thoiry, issue des carrières locales. En forme de temple à colonnes, il comporte une palme, une croix de guerre, une urne funéraire et la dédicace "À ses enfants morts pour la France". C'est le 22 juillet 1921 que le conseil municipal de Thoiry a validé le projet de monument du maître carrier et architecte Thoirysien Louis Bosset.
La réalisation du monument a été confiée à Ferdinand Matty, entrepreneur à Fenières. Le monument a été inauguré le 2 septembre 1923, il y a 100 ans.

Le centenaire du monument aux morts sera célébré lors de la cérémonie de commémoration de l'armistice du 11 novembre qui se tiendra à 11 h place du Souvenir.

Vue d'ensemble sur les projets et travaux

L'été a été propice à la réalisation de nombreux travaux, particulièrement au niveau des voiries. Cet automne voit la mise en place de chantiers ou le démarrage de grands projets.

Rénovation de l'église

Les travaux ont pris fin mi-septembre avec l'intervention d'un ébéniste restaurateur qui a restauré le retable de l'autel de la Vierge, inscrit au patrimoine historique. Le second retable ainsi que du petit mobilier et les rampes en bois de l'église ont bénéficié également de ses soins.

Écoles travaux été

Fermé dès la sortie des classes, le self de l'école des Gentianes a été rénové du sol au plafond durant l'été. Au programme : pose de sol phonique, montage de nouvelles cloisons, installation de nouveau matériel d'office (réchauffe, plonge, …).
La partie service a également été revue, avec facilitation des flux de service et de débarrassage.

Salles associatives

Les fondations et le vide-sanitaire ont été terminés en fin d'été. Début octobre, les modules préfabriqués sont arrivés simultanément dans 10 camions. Après assemblage, les raccordements aux divers réseaux, finitions et aménagements intérieurs seront entrepris.

Salle des fêtes

Programmée pour être mise en service début 2025, la salle des fêtes va progressivement prendre place zone du Creux. La base de vie sera installée courant octobre, avec un démarrage des travaux dans la foulée. Le parking du Creux sera interdit du 2 octobre au 15 novembre 2023.

Intersection rue de la Gare/ rue du Pré Jacquet

L'aménagement a pour objectif de sécuriser la circulation par la mise en œuvre d'une bande blanche axiale continue, la pose de balises qui forcent les automobilistes à tourner à gauche plus bas sur la rue de la Gare, avec une visibilité accrue sur les véhicules qui montent la rue de la Gare.

Médiathèque

La nouvelle médiathèque est programmée pour une mise en service en automne 2024. Les travaux vont donc débuter entre le parking de l'école municipale de musique et la zone de jeux du parc des Sequoias courant octobre.

Toiture passage couvert des Orchidées

Au mois de septembre, après la descente des enseignes des commerces, la toiture du passage couvert des Orchidées a fait l'objet d'une reprise. L'occasion de la raccourcir en largeur afin que les chéneaux ne soient plus abîmés lors du stationnement de hauts véhicules.

Rénovation de l'hôtel de ville

Les gros travaux débutent au mois de novembre avec la reprise de la couverture en toiture, l'extension de la salle des mariages, la réfection de l'ancien dépôt de La Poste pour créer les nouveaux locaux de la police municipale.

Voiries

Les voiries communales ont fait l'objet de reprises des couches de roulement : rue des Maladières section du Puits Mathieu, route d'Allemogne suite aux travaux de réseaux d'eau, rue du Reculet au niveau de Les Parges et des Chavannes. Le marquage au sol a été repris. Ces travaux font l'objet de planifications pluriannuelles établies par la commission voirie en fonction de la fréquentation, de l'état des chaussées et du budget.

Requalification paysagère : place du Souvenir

Présentée lors des réunions publiques et balades urbaines dédiées à Thoiry évolue avec vous, **la requalification urbaine va débuter.**

Le projet a été découpé en phases qui définissent des secteurs d'intervention :

- Phase 1 : place du Souvenir
- Phase 2 : parvis de l'hôtel de ville et rue Briand Stresemann de la pharmacie au nouveau bâtiment de police municipale

Le projet se poursuivra à plus long terme sur le secteur des écoles, la place des Orchidées et le secteur de la salle des fêtes rue de Combes.

Phase 1 : dès le 13 novembre, sitôt passée la cérémonie de commémoration du 11 novembre, la phase 1 du projet débutera **place du Souvenir.** Elle sera alors fermée au public **pour une durée de 4 mois.**
Elle fera l'objet d'un réaménagement complet : l'escalier qui mène place des Orchidées sera détruit et laissera place à un nouvel équipement plus praticable et une rampe permettant notamment l'accès aux personnes à mobilité réduite et aux poussettes. Les espaces paysagers seront entièrement repris, avec remplacement de la végétation ; la placette restera perméable. Des assises seront placées le long des cheminements. •

Requalification paysagère : phase 2

En phase 2, après la rénovation/extension de l'hôtel de ville, les travaux de réaménagement **du parvis de la mairie débuteront** (démarrage planifié **début d'été 2024).** Le parvis sera mis à niveau afin de permettre une accessibilité aux diverses portes d'entrées via des rampes d'accès. La salle des mariages, agrandie, s'ouvrira sur une petite terrasse.
Sur certains espaces, le sol sera désimperméabilisé et accueillera gazon ou prairie fleurie. Des espaces fleuris agrémenteront le paysage et **2 arbres résistant aux conditions climatiques seront plantés en remplacement des platanes diagnostiqués malades** et dont la durée de vie a été prolongée de 4 années par un haubanage des charpentières. La place deviendra piétonne. Seules persisteront quelques places de parking pour les 2 roues et les personnes à mobilité réduite allant à la Poste ou la mairie. La rénovation sera entreprise avec des matériaux nobles, en lien avec la conception du bâtiment, qui gardera son caractère. Une cuve de récupération des eaux de pluie permettra l'arrosage des massifs avoisinants. Rue Briand Stresemann, des stationnements à durée limitée seront créés ainsi que des quais bus de chaque côté de la chaussée. •

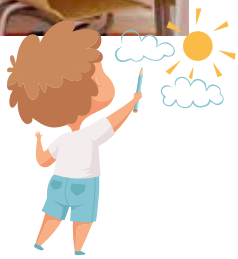

Des tableaux acoustiques façon “Arcimboldo” imaginés par les enfants

En mai et juin, les enfants de l’accueil municipal de loisirs ont participé à des ateliers et imaginé des saynètes à la façon d’Arcimboldo. Après avoir bien visionné ses compositions en fruits, feuilles, légumes, ils ont réalisé les dessins de ce qu’ils souhaitaient représenter laissant exprimer toute leur créativité. Après le temps de l’imagination est venu celui de la réalisation. C’est au cœur de la cuisine pédagogique qu’ils ont confectionné sur des assiettes des têtes de bonshommes, des animaux, des paysages… Toutes les œuvres ont été prises en photo par un professionnel afin de pouvoir être reproduites sur des toilles acoustiques.

Les différents tableaux sont exposés et égaient les salles de la restauration scolaire de l’école des Gentianes. Ils participent non seulement à l’insonorisation des espaces mais font également la fierté de tous les enfants qui ont participé aux ateliers “des tableaux à la façon d’Arcimboldo”. •

Rénovation : bénéficiez d'une réduction de Taxe foncière

Afin d'encourager les propriétaires de logements anciens à réaliser des travaux d'économie d'énergie, ***la municipalité a délibéré le 26 septembre pour exonérer temporairement à hauteur de 50%, la part communale de taxe foncière.***

L'exonération est applicable **aux logements achevés avant le 1er janvier 1989** qui font l'objet de **dépenses d'équipement en faveur des économies d'énergie** mentionnées à l'article 200 quater du code général des impôts (isolation thermique, pompes à chaleur, énergie solaire…). Le montant des dépenses par logement doit excéder 10 000 € au cours de l'année précédant la première année d'application de l'exonération ou 15 000 € au cours des trois dernières années précédant la première année d'application de l'exonération. **L'exonération de 50% sur la part communale s'applique pendant une durée de 3 ans** à compter de l'année qui suit celle du paiement total des dépenses. Pour bénéficier de l'exonération, le propriétaire doit adresser une déclaration au service des impôts du lieu de situation du bien, avant le 1er janvier de la première année au titre de laquelle elle est applicable

Toutes les informations sur www.mairie-thoiry.fr •

Point sur les Déclarations d'Utilité Publique

Du 2 au 23 mai, 2 enquêtes publiques conjointes préalables à la déclaration d'utilité publique et parcellaire ont été ouvertes par arrêtés de Madame la Préfète dans le cadre des projets d'aménagement de la zone du Creux et de la véloroute.

Comme évoqué à maintes reprises et notamment lors des réunions publiques de présentation de "Thoiry évolue avec vous", la municipalité n'était pas propriétaire de tous les tènements nécessaires à la réalisation de l'aménagement de la plaine sportive et culturelle et de la voie cyclable en site propre.

Après des négociations à l'amiable avec les propriétaires fonciers, la municipalité a engagé 2 procédures de Déclaration d'Utilité Publique (DUP) pour acquérir les terrains ne faisant pas l'objet d'un accord de cession. Par 2 arrêtés Préfectoraux en date du 24 juillet 2023, **Madame la Préfète de l'Ain a prononcé l'utilité publique des 2 projets.** Prochaine étape des 2 projets : l'acquisition des parcelles et l'indemnisation des propriétaires. Sur la plaine du Creux, la consultation des entreprises candidates dans le cadre d'un Marché Global de Performance orienté Développement Durable est en cours et le lauréat sera désigné en février 2024, pour un démarrage des travaux dans la foulée. Au niveau de la véloroute, la concertation des associations d'usagers permettra la définition du projet en version pro courant 2024.

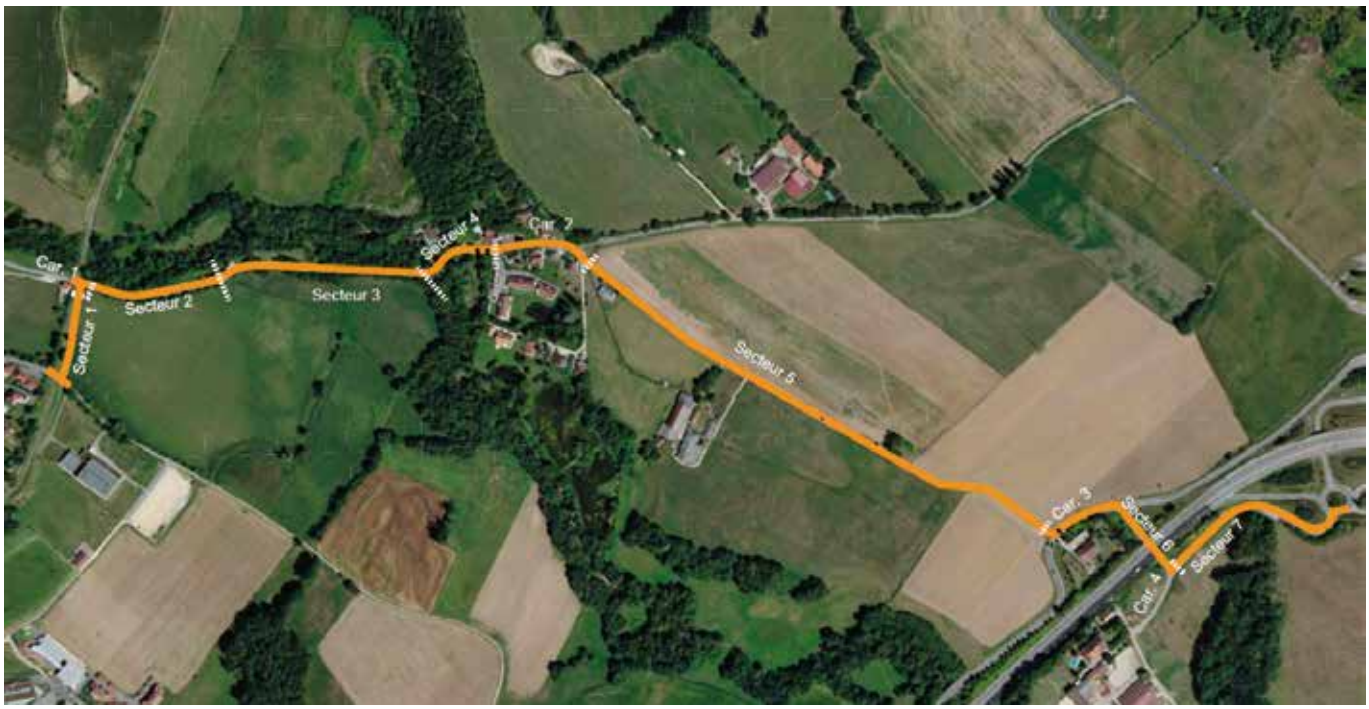

Courir à Thoiry 2023

Dans le cadre du label Terre de jeux 2024, le temps d'une matinée au mois de mai, le sport, et particulièrement la course, a été mis à l'honneur à Thoiry lors de l'événement "Courir à Thoiry".

L'association APICy a ouvert le bal en proposant une course chronométrée de 8 km. Le départ a été donné à 9 h depuis la zone du Creux et le parcours s'est déroulé le long de la voie verte, une façon pour l'association des piétons et cyclistes du Pays de Gex de faire découvrir cette voie douce à tous.

La Color a ensuite pris son départ à 11 h. Avec le soutien de ses partenaires historiques (association des exploitants de Val Thoiry, Migros, Décathlon, Leroy Merlin et Krys Val Thoiry), elle a réuni 693 coureurs, qui ont eu le plaisir de courir sous les jets de poudre colorée. Certains avaient pour l'occasion revêtu leur plus beau costume de super-héros.

Rendez-vous est déjà pris en 2024, le dimanche 2 juin pour la 2e édition de Courir à Thoiry. Réservez d'ores et déjà la date sur vos agendas !

Pour visionner Courir à Thoiry 2023, scanner le QR code

Fête de la musique 2023

Le 21 juin, la seconde édition de la fête de la musique a pris place devant la salle des fêtes. Les artistes locaux avaient répondu présents et les Thoirysiens ont pu découvrir les talents, cachés ou régulièrement mis en scène, de leurs voisins, de leurs amis.

Le programme était éclectique et a réuni de nombreux Thoirysiens pour la soirée. L'école municipale de musique a ouvert la soirée avec sa prestation de jazz. Claire a pris le relais avec des reprises de chansons.

Dès 20 h 30 le rythme est monté, d'abord avec les guitares des Extra Sonic puis avec les violons endiablés de Cairde : Irlandais ou pas, impossible de garder les pieds au sol tandis que les musiques s'enchaînaient. Le Canettes Blues Band et sa folle énergie a pris le relais et la fin de soirée s'est déroulée en présence de Soul Vibes Sound System et de leur beat box.

Vous avez des talents de chanteur ? de musicien ? Faites partie d'un groupe ? Vous avez envie de participer à la fête de la musique en 2024 ? N'hésitez pas à vous manifester à : service.communiciton@mairie-thoiry.fr •

Pour visionner la Fête de la musique 2023, scanner le QR code

Zik en Creux 2023

Le 14 juillet dernier, la zone du Creux s'est de nouveau animée le temps d'une soirée. Repas, buvette proposée par l'amicale des sapeurs-pompiers, musique, feu pyromélodique, tous les éléments étaient réunis pour proposer un moment convivial et festif.

Zik en Creux, était placé sous le signe des 20 ans de jumelage Thoiry-Pfronten. A cette occasion, une délégation composée de conseillers municipaux Pfrontenois et des membres de l'association allemande des amis de Thoiry ont été reçus à Thoiry.

La cérémonie protocolaire s'est tenue sur le parvis de la mairie. L'occasion pour Madame le Maire de rappeler les valeurs de la République et de souhaiter la bienvenue à la délégation Bavaroise.

La délégation de Pfronten a offert à la municipalité une belle cloche en cadeau d'anniversaire à l'occasion des 20 ans d'amitié entre les 2 collectivités. Vous pouvez la découvrir à l'accueil de la mairie.

Quelques sapeurs-pompiers ont été mis à l'honneur à l'occasion de la remise de médailles qui s'est tenue juste après la cérémonie protocolaire sur le parvis de la mairie.

Pour visionner le film de l'événement, scanner le QR code

Les jeunes conseillers municipaux, portant fièrement leur écharpe tricolore, étaient présents aux côtés de Mme le Maire lors de la cérémonie.

C'est en musique, avec l'harmonie de l'Echo du Reculet que le cortège est descendu, zone du Creux pour la suite des festivités.

Comme chaque année, le feu pyromélodique, offert par la municipalité, a embrasé le ciel Thoirysien pour le plus grand plaisir de tous. Le thème musical de cette année était l'amitié Franco-Allemande.

En début de soirée, notre voltigeur Thoirysien Guillaume Jacquet a, comme l'an dernier, émerveillé le public par ses prouesses aériennes et ses figures acrobatiques.

Toute la soirée, le public, venu en nombre, a pu se déhancher sur des musiques intemporelles proposées par les divers groupes présents.

St-Maurice en fête 2023

Saint patron de l'église de Thoiry, Saint Maurice est fêté le 22 septembre. C'est à cette époque que, chaque année, les Thoirysiens se retrouvent pour 3 jours de festivités, organisés par l'association Saint Maurice en fête, avec le soutien de la municipalité.

Concours de dessin

Les enfants de l'accueil de loisirs ont imaginé et dessiné leur fête foraine. Ils ont été récompensés lors de la soirée burgers du samedi 23 septembre

Balade aux flambeaux

Samedi soir, la balade aux flambeaux était conduite par les musiciens de l'Echo du Reculet. La nuit était belle ce samedi 23 septembre, éclairée par les flambeaux des participants.

Course pour l'ADAPEI

L'un des moments forts de ce week-end est l'organisation d'une course dont les bénéfices sont versés à l'ADAPEI de Saint-Jean-de-Gonville. Les résidents du foyer Pré la Tour étaient présents lors de la remise des prix.

Corso fleuri

Le défilé du dimanche est toujours un moment de grande joie.

Petits et grands aiment découvrir les chars confectionnés par les associations et voir défiler les sociétés de musique. Les images parlent d'elles-même : Les Thoirysiens étaient au rendez-vous. •

Saint Maurice 2023 en chiffres :

19 troupes dans le défilé

260 participants au défilé

560 euros récoltés pour l'ADAPEI

Expédition Atlantea

Atlantea : tel est le nom de l'expédition qui tient son nom de l'océan sur lequel elle va prendre vie. Un projet porté par un équipage de jeunes de 20 à 24 ans que la ville de Thoiry a tenu à soutenir dans leur initiative. Parmi eux, une jeune étudiante Thoirysienne : Lola Pricam.

L'expédition Atlantea est une aventure scientifique et éducative. Le projet, porté par l'association Sail Low-Tech et soutenu par l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne, consiste à observer le plancton ainsi qu'une partie de ses facteurs de pression environnementaux pour six laboratoires scientifiques français et suisses.

Les objectifs de ce projet sont multiples :

- Impliquer les étudiants dans le développement de méthodes et d'instruments de mesures océaniques plus durables, innovants et frugaux qui sont destinés à être embarqués lors d'expéditions au service de la compréhension des océans
- Promouvoir la science de terrain en voilier pour minimiser au maximum l'impact environnemental
- Participer à une meilleure compréhension du plancton, à plusieurs échelles, à travers le globe et comprendre l'environnement qui l'entoure pour mieux le préserver.

L'équipage, composé en permanence de 5 à 6 membres, naviguera sur un voilier de 13,5 m, le Carlina, mis à disposition par l'association Ocean trotter, durant une année à compter du mois d'octobre 2023.

La ville relaiera régulièrement des informations de nos navigateurs scientifiques. Ne perdez pas le cap et suivez cette expédition avec attention sur sailowtech.ch/ •

Fleurissement des particuliers : sortie 2023

Les Thoirysiens sélectionnés par la commission municipale cadre de vie pour leur fleurissement individuel, étaient invités à participer à une sortie d'une journée.

Il fallait se lever tôt ce samedi de septembre pour prendre le bus devant la salle des fêtes en direction de Châtillon-sur-Chalaronne.
Première étape du voyage : la découverte de l'arboretum en compagnie d'un élu de la ville de Châtillon. Installé sur un site de 12 ha, il a offert à nos Thoirysiens une belle balade à la découverte de nombreuses espèces d'arbres et d'arbustes, répartis en 6 zones de plantation.
Après cette petite mise en bouche, direction le restaurant du Pont à Saint-Didier-sur-Chalaronne : un moment de convivialité et de repos avant de repartir à la découverte du patrimoine aindinois et notamment du jardin aquatique.
D'inspiration asiatique, le parc a permis à nos Thoirysiens d'évoluer dans une forêt de bambous et entre des bassins, agrémentés de végétaux locaux mais aussi de nombreux lotus en fleurs à cette période. Les bassins réservaient quelques surprises, avec notamment la présence de carpes Koï, ces gros poissons japonais aux couleurs vives.

Les lauréats du concours sont désignés chaque année suite à une visite de la commission, non autorisée à pénétrer dans les jardins. Vous souhaitez valoriser votre embellissement et participer au concours communal ? Faites-vous connaître : mairie@mairie-thoiry.fr •

Un hiver à Thoiry

Lorsque les vacances d'hiver s'annoncent, à Thoiry, le temps des festivités est de retour. La ville se pare dès la Saint Nicolas de ses décorations de Noël, toujours peu énergivores, en LEDs et à extinction programmée sans rallumage le matin. La place des Orchidées accueille quant à elle le grand sapin, composé de sapins naturels et la boîte à lettres du Père Noël revient.

La patinoire sera de retour du samedi 16 au dimanche 30 décembre. Entièrement synthétique, elle ne nécessite ni alimentation en eau ni système de réfrigération. L'activité est offerte par la mairie, avec mise à disposition sur place de patins et de déambulateurs. Elle sera ouverte au public :

- Les mercredis 20 et 27 de 14 h à 18 h 30
- Les samedis 16 et 23 et dimanche 24 de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h 30
- Les lundi 18, mardi 19, jeudi 21 et vendredi 22 de 16 h 30 à 18 h 30
- Le lundi 25 de 15 h à 18 h 30
- Les mardi 26, jeudi 28 et vendredi 29 de 14 h à 18 h 30

Un atelier de création de cartes de vœux sera proposé le mercredi 27 décembre de 14 h à 16 h salle des mariages.

Rencontrez le Père Noël sur le marché les 17 et 24 décembre de 10 h à 12 h. •

Hiver les bons gestes

L'hiver sera bientôt de retour, impliquant le respect de quelques mesures afin d'assurer la sécurité et le bien-être de chacun.

- Le stationnement des véhicules est interdit sur la chaussée afin de ne pas gêner le passage du chasse-neige
- La neige déplacée mécaniquement en bordure ou à l'entrée des propriétés doit être enlevée par les habitants sans pour autant être remise sur la voie publique. Par ailleurs, en application de l'arrêté municipal N°79/12, les riverains sont tenus de sécuriser et de maintenir en état de propreté, en participant au déneigement, les trottoirs et caniveaux se trouvant devant leurs immeubles. En cas de verglas, il convient de jeter du sable, du sel, des cendres ou de la sciure de bois devant les maisons. Il est strictement interdit de verser de l'eau sur toute partie de la voie publique.
- Les boîtes à lettres doivent rester accessibles pour le facteur. Il convient donc d'enlever la neige et la glace
- En application de la Loi Montagne et de l'arrêté préfectoral du 5 juillet 2021 relatif à l'obligation d'équipement de certains véhicules en période hivernale, les véhicules en circulation doivent désormais être équipés en pneus hiver ou dispositifs anti-dérapants du 1er novembre au 31 mars.
- Il convient également d'adapter sa conduite aux conditions météorologiques et de circulation •

L'ADAPA vous accompagne

Depuis plus de 60 ans dans tout le département de l'Ain, l'ADAPA s'adresse aux personnes fragilisées par l'âge, la maladie, le handicap, ayant fait le choix de rester à domicile.

Dans une démarche de prévention des fragilités et d'accompagnement des proches aidants, l'ADAPA s'engage à organiser des services d'aide et d'accompagnement pour permettre un maintien à domicile de qualité tout en respectant le projet de vie des personnes.

L'ADAPA intervient dans les domaines suivants : transport accompagné, portage de repas, prévention, aide aux proches aidants, aide à la fonction d'employeur, objets connectés, alternatives au domicile.

Le responsable de votre secteur se déplacera à votre domicile gratuitement et sans engagement afin d'évaluer vos besoins.

Vos contacts de proximité :
Aurore Duraffour et Alexandra Crausaz
Maison de Santé - 110 rue Germaine Tillion
01630 Saint-Genis-Pouilly
04 74 45 59 60 - www.adapa01.fr
contact@adapa01.com •

Seniors inscriptions aux animations

Vous avez plus de 70 ans et souhaitez participer aux animations de la ville ?

Afin de pouvoir recevoir toutes les informations liées aux activités proposées par la collectivité, il est nécessaire de vous faire connaître. Vous serez alors invité au traditionnel repas annuel des aînés, informé des activités organisées dans le cadre de la semaine bleue, des ateliers (équilibre, utilisation de matériel informatique, prévention etc…).

Comment faire ? C'est tout simple. Dès votre 70e anniversaire fêté, remplissez le "formulaire d'inscription : Animations des Seniors" disponible :
- sur le site internet de la ville : www.mairie-thoiry.fr
- à l'accueil de la mairie

et retournez-le :
- par courriel : solidarite@mairie-thoiry.fr
- par courrier : Mairie – Service solidarité - 374 rue Briand Stresemann 01710 Thoiry
- en le déposant à l'accueil de la mairie aux heures d'ouverture.

Les invitations pour le repas des aînés seront envoyées courant du mois d'octobre ; aussi ne tardez pas à vous faire recenser si vous avez envie de partager ce moment festif de fin d'année. •

NOVEMBRE

SAMEDI 4
Loto du ski-club Neige et Montagne

SAMEDI 4
Thoiry à toi de jouer 14 h - 19 h 30 - Espace municipal de convivialité

MERCREDI 8
Atelier créatif 9 h 15 - 10 h - Bibliothèque municipale

VENDREDI 10
Soirée bavaroise du comité de jumelage Thoiry-Pfronten

SAMEDI 11
Commémoration de l'Armistice 1918
Centenaire du monument aux morts 11 h – Place du Souvenir

SAMEDI 11
Soirée théâtre de l'Echo du Reculet

MERCREDI 15
Après-midi suzette 13 h 30 - 16 h 30 - Espace municipal de convivialité

VENDREDI 17
Diffusion du film documentaire l'homme qui cherchait son fils
20 h - Espace municipal de convivialité

SAMEDI 18
Cérémonie d'accueil des nouveaux habitants
10 h - Espace municipal de convivialité

Soirée Tato et homme de Brou de la Récré de Fenières
à la ludothèque (ancienne école de Fenières)

VENDREDI 17, SAMEDI 18 ET DIMANCHE 19
Exposition d'Artis'club

SAMEDI 25
P'tit Bouquine 9 h 30 - 10 h - Bibliothèque municipale

Soirée spectacle de la Jeunesse de Fenières

DÉCEMBRE

SAMEDI 2
Loto du Sou des écoles

DIMANCHE 3
Loto des jouets du Sou des écoles

MERCREDI 6
Atelier créatif 9 h 15 - 10 h - Bibliothèque municipale

VENDREDI 8
Loto de la Remise 01

MERCREDI 13
Atelier décorations et jeux de fin d'année
13 h 30 - 16 h 30 - Espace municipal de convivialité

JEUDI 14
Don du sang 16 h - 19 h

SAMEDI 16
P'tit Bouquine 9 h 30 - 10 h - Bibliothèque municipale

Après-midi décorations de Noël de la Récré de Fenières à la ludothèque (ancienne école de Fenières)

MERCREDI 20
Après-midi suzette 13 h 30 - 16 h 30 - Espace municipal de convivialité

DIMANCHE 31
Soirée de la Saint-Sylvestre du Football Sud Gessien

JANVIER

SAMEDI 13
Cérémonie des vœux de Mme le Maire 10 h 30

SAMEDI 20
Soirée privée du football Sud Gessien

VENDREDI 26
Loto de l'AGT

FÉVRIER

SAMEDI 3
Loto des Jeunes Sapeurs-Pompiers

SAMEDI 9 ET DIMANCHE 10
Lotos du Club Gessien d'Education Canine

VENDREDI 16
Boum de carnaval du Sou des écoles

SAMEDI 17
Loto de la pétanque

JEUDI 22
Don du sang

SAMEDI 24
Loto solidarité du football Sud Gessien

DIMANCHE 25
Belote du club des Aînés

Plus d'informations sur **www.mairie-thoiry.fr**
(Sous réserve de modifications)

Bienvenue

Gabriel LI WOON CHUNG
né le 7 juin 2023 à Saint-Julien-en-Genevois

Rhéïa MOSTEIRO
née le 14 juin 2023 à Saint-Julien-en-Genevois

Gauthier, Victor POIROT
né le 28 juillet 2023 à Epagny Metz-Tessy

Clara BAJO
née le 8 août 2023 à Saint-Julien-en-Genevois

Manon LEGA BLANCHET
née le 31 août 2023 à Annemasse

Mohammed CADOT
né le 5 septembre 2023 à Annemasse

Constance LUCIA
née le 28 septembre 2023 à Genève – Suisse

Condoléances

René Jacques TISSOT
décédé le 24 avril 2023 à Epagny Metz-Tessy

Léon Henri ANTONIOLI
décédé le 6 mai 2023 à Avignon

Ghislaine CHARVET épouse CARRICHON
décédée le 15 mai 2023 à Annecy

Christian Claude Marie Bernard BAGLIN
décédé le 2 juin 2023 à Saint-Julien-en-Genevois

Pier Luigi FERRARI
décédé le 17 juillet 2023 à Gex

Evelyne Madeleine Marie DURONZIER épouse JACQUET
décédée le 6 septembre 2023 à Thoiry

Monique Charlette TRIOMPHE veuve BOCHET
décédée le 14 septembre 2023 à Epagny Metz-Tessy

Félicitations

Alexia Elodie Céline ROUTIER
et Quentin Tristan Marie BEJAUD
mariés le 3 juin 2023

Emilie Lucie LUCAS et Yannick CHOUX
mariés le 10 juin 2023

Margot Patricia Jeanne DREUMONT
et Christophe Emmanuel LANNOY
pacsés le 14 juin 2023

Marion CANER et Woo Chul SONG
mariés le 8 juillet 2023

Aline Sophie Noémie LEUTERT
et Florian, Pierre, Jean-François PASDELOUP
mariés le 12 août 2023

Laura GRANDE et Baptiste TORCHE
mariés le 26 août 2023

Amandine Vanessa BUTTY
et Nicolas Pierre Michel BOUVET
pacsés le 28 août 2023

Cedrik Jean Gabriel JACQUIER et Serena GRAZIATO
mariés le 9 septembre 2023

En savoir plus

Vous souhaitez recevoir régulièrement des informations sur ce qui se passe dans la commune ?

Être informé des travaux, des événements, des démarches... entre 2 bulletins municipaux ?
Inscrivez-vous à la lettre infos sur https://www.mairie-thoiry.fr/
ou en flashant le QR code.